

M. Sébastien LECORNU

Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 15 septembre 2026

Le Président

Monsieur le Premier ministre,

À quelques semaines de la présentation du projet de loi de finances pour 2027, l'Association des petites villes de France souhaite vous faire part des préoccupations fortes exprimées par ses élus.

Les Maires des petites villes connaissent les difficultés actuelles de l'économie Française ainsi que la dérive des déficits publics et de la dette. Ils sont en contact au quotidien avec leurs concitoyens et connaissent leurs difficultés et mesurent leurs inquiétudes. Ils ne contestent nullement la nécessité d'un redressement des comptes publics et souhaitent, si un effort devait à nouveau être demandé aux collectivités territoriales, que cet effort soit proportionné au poids réel qu'elles représentent dans les déficits publics. Pour nous, cet effort doit être équitable, juste et surtout soutenable afin de ne pas casser l'investissement local et obérer le bon fonctionnement des services publics locaux. J'attire, de ce point de vue, votre attention sur l'extrême sensibilité de nos concitoyens sur la question des services publics dans les petites villes, sources d'inquiétude et de poussée du vote protestataire dans nos territoires.

Si une nouvelle contribution devait être demandée, celle-ci devrait être également lisible et tenir davantage compte de la situation réelle de chaque collectivité territoriale, des efforts déjà consentis (près de 90 milliards d'euros depuis 2014) et des charges qui pèsent sur elles.

Les petites villes font en effet face à une progression importante de leurs dépenses contraintes. La hausse des cotisations employeurs à la CNRACL en constitue une illustration particulièrement significative : elle représente, pour les petites villes, environ 250 millions d'euros de dépenses supplémentaires par an entre 2025 et 2028. Les dépenses d'assurabilité explosent également et vont continuer à augmenter avec le dérèglement climatique.

L'APVF attire donc votre attention sur plusieurs points qui lui paraissent essentiels.

Le FCTVA doit rester pleinement un mécanisme de remboursement de la TVA. Son plafonnement ou son « verdissement » réduirait directement les capacités d'investissement des collectivités, alors même que celles-ci sont en première ligne pour répondre aux besoins de leurs territoires.

Le Fonds vert doit, lui aussi, retrouver un niveau de financement à la hauteur des ambitions affichées par l'État en matière de transition écologique. Les communes ne peuvent être appelées à accélérer l'adaptation de leurs territoires tout en voyant diminuer les moyens qui leur permettent de le faire. La ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, Monique Barbut, a annoncé que le Fonds vert serait porté à 1 milliard d'euros dans le prochain budget. C'est pour nous un minimum et nous souhaitons que ce Fonds soit sanctuarisé dans les prochaines années car

vous le savez, l'inaction climatique, et tout retard pris dans le respect des engagements des COP, risquent de se payer très cher dans l'avenir.

De même, le gel de 40 millions d'euros de crédits consacrés au programme EduRénov ne va pas dans le bon sens. Alors que la rénovation énergétique des bâtiments scolaires constitue un chantier majeur pour les communes, celles-ci ont besoin d'un soutien financier stable et prévisible de l'Etat pour engager et mener à bien ces investissements de long terme.

Si l'annonce du prolongement du programme Petites Villes de Demain est à saluer, aucune assurance n'a cependant été apportée concernant le financement des chefs de projet et leur positionnement dans les communes. La revitalisation des territoires est une politique de long terme : elle ne peut constituer une variable d'ajustement des équilibres budgétaires.

Plus largement, la baisse annoncée de plus de 200 millions d'euros des crédits de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » est préoccupante. Le ralentissement de l'investissement local attendu en raison du cycle électoral ne saurait justifier un moindre soutien de l'État. Les projets se préparent, se financent et se réalisent sur plusieurs années : l'investissement local a besoin de continuité, pas d'un effet de « stop and go ».

Enfin, la stabilité affichée des concours financiers de l'État ne doit pas masquer la fragilisation progressive des ressources de certaines communes. Les petites villes ont besoin de pouvoir construire leurs budgets avec davantage de visibilité. Les variations de DGF (qui a baissé pour près de la moitié des petites villes en 2026), comme les diminutions de DC RTP qui affectent particulièrement certaines communes industrielles (en 2026, la baisse de la DC RTP du bloc communal s'est élevée à 317,6 millions d'euros), peuvent avoir des conséquences très concrètes sur leur capacité d'action et en opposition à la priorité nationale de réindustrialisation.

Les petites villes sont pleinement engagées aux côtés de l'État pour faire face aux transformations de notre pays et répondre aux attentes de leurs habitants. Elles ont besoin, pour continuer à agir, de pouvoir compter sur des engagements clairs, durables et prévisibles.

Comme toujours, notre état d'esprit à l'APVF est constructif, mais nous souhaitons que les préoccupations et les propositions des petites villes soient prises en compte dans les réflexions budgétaires à venir.

Nous savons bien que des choix et des arbitrages difficiles vont devoir être faits. Nous le comprenons, mais nous vous demandons avec insistance de ne pas sacrifier quelques grandes priorités que sont l'école, la transition écologique et la transition démographique.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous prêterez à ce courrier, et nous tenant à votre disposition et à celle de votre cabinet pour échanger. Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Christophe BOUILLON

Maire de Barentin (76)

Ancien Député de Seine-Maritime

Président de l'APVF

